

Jacques Aymar est au sommet de sa gloire. Le 21 janvier 1693, le jeune prince de Condé invite le paysan sorcier en son hôtel et lui accorde quelques jours de repos avant de commencer la série d'épreuves préparées à son intention.

Le prince fit cacher de l'argent dans son cabinet. La baguette ne parvint pas à le découvrir. Aymar, sans se déconcerter, alléguait qu'elle était troublée par les dorures qui couvraient les murs de cette pièce.

On conduisit le Dauphinois dans le jardin où l'on avait creusé plusieurs trous contenant de l'or, de l'argent, du cuivre et des pierres. Après beaucoup de tâtonnements, la baguette crut deux fois trouver les métaux précieux. Cette première journée s'avérait catastrophique.

Pourtant, il restait une épreuve. On avait volé à Melle de Condé deux flambeaux d'argent. Jacques Aymar assure qu'il tient la trace du voleur. Il parcourt l'hôtel, gagne les écuries, sort dans la rue et arrive sur le Pont-Neuf où il s'arrête devant la boutique d'un orfèvre... Celle-ci est fermée ; on remet la visite au lendemain.

Dès le matin, le prince de Condé fait présenter à l'orfèvre des flambeaux identiques à ceux qu'on a volés, mais le marchand jure qu'il n'a jamais eu rien de tel dans sa boutique. Aymar se serait donc trompé ; on le croit, on le dit. Et voilà que le surlendemain, Melle de Condé reçoit – par une voie mystérieuse – une somme de trente-six livres...

Les plus bienveillants s'écrient que le voleur, démasqué, a voulu se racheter ; les sceptiques insinuent que c'est Aymar lui-même qui a simulé cette restitution.

Les amis de M. de Condé voulurent, à leur tour, contrôler les prodiges de *l'homme au bâton*. Hélas, ils furent bien déçus ! Le prince commençait à tenir son sorcier pour charlatan. Une nouvelle épreuve fut alors décidée par le prince.

On mena Jacques Aymar à Chantilly pour y rechercher « les braconniers qui volaient les célèbres truites des bassins ». La baguette désigna comme

principal coupable un des gardes du château. Le pauvre homme saisi de peur, prit la fuite.

Cependant, un invité du prince de Condé, M. de Vervillon, présenta au Dauphinois un garçonnet, en lui murmurant à l'oreille qu'il s'agissait du fils du garde. La baguette dûment renseignée, tourna frénétiquement. Or, cet enfant n'était arrivé à Chantilly que très longtemps après le vol. D'autres essais furent sans résultat ; rien n'allait plus !

Le prince de Condé tint à rendre publiques les conclusions des épreuves ; Le sorcier regagna le Dauphiné, ayant renoncé à conquérir la capitale, mais non à monnayer ses talents supposés.

Il y avait, à Paris, un jeune homme, M. de Briol, lui ayant donné deux écus pour que la baguette le renseignât sur la fidélité de sa maîtresse. Aymar s'en fut aussitôt trouver cette dernière et lui réclamer le double de la somme « si elle voulait que la baguette témoignât de sa vertu. » De retour en Dauphiné, il généralisa cette méthode.

Ses aventures parisiennes n'avaient pas été connues en province, aussi les juges de Lyon continuèrent de faire appel à ses talents dans des affaires délicates. Jacques Aymar poursuivit cette triste besogne pendant de nombreuses années, envoyant de pauvres paysans eu gibet. Après quoi on perd sa trace.